

ÉCHEANCIER DE L'APPEL À PROJETS

« Jeunes Cultures »

Année 2023

**Dispositif coordonné par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale,
cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales du Gers,
géré par l'Adda du Gers**

EN DIRECTION DES ADOS ET DES JEUNES DU TERRITOIRE

A partir du 5 juillet :

- ▶ Lancement de l'appel à projet Jeunes Cultures 2023.

Pour le 14 novembre 2022 au plus tard :

- ▶ Remettre la fiche projet 2023 à l'Adda du Gers (par mail : addagers@gers.fr ; ou par courrier à l'Adda du Gers – 16 place de la Libération – 32000 AUCH)

Mi-décembre 2022 :

- ▶ Instruction des projets et modules par la commission composée de :
 - Adda du Gers,
 - Caisse d'allocations familiales,
 - Service Jeunesse, Sports et Vie Associative de la DSDEN.

À partir de mi-décembre 2022 :

- ▶ Réponse aux porteurs de projets.

À partir de janvier 2023 :

- ▶ Engagement des aides financières.

Au plus tard au 1er décembre 2023 :

- ▶ Retour par les structures des derniers bilans et factures des actions réalisées en 2023.